

Prix Cycliste de Noidans-lès-Vesoul
Dimanche 27 Avril 2025

Règlement de l'épreuve

1. Description :

L'épreuve sera support de la deuxième manche du challenge régional Bourgogne-Franche-Comté ROUTE 2025 des Ecoles de cyclisme. Elle sera également support de la 1ère manche du championnat départemental de Haute-Saône des Ecoles de cyclisme.

La compétition est ouverte aux coureurs titulaires d'une licence FFC de catégorie CVJ (U7, U9, U11, U13, U15) et U17.

La réglementation FFC s'applique durant l'épreuve.
Un animateur doté d'une sonorisation commentera la manifestation.
Environ 200 à 300 compétiteurs au total sont attendus sur la journée.

2. Parcours et horaires des épreuves :

*** Les horaires indiqués et le nombre de tours, sont à titre indicatif, ils seront susceptibles selon les retards pris, et la décision du collège des arbitres d'être modifiée.**

→ U17 : Epreuve route uniquement sur le grand circuit de 2,4km
Départ à 9h00 pour 15 tours

→ Ecole de cyclisme (U7 à U15) :

- ◆ Agilité : à partir de 10h15 sur le parking du collège Cassin
- ◆ Courses sur route (de 10h30 à 13h30):

Grand circuit (2,4km) :

- U15 : Départ à 10h30, pour 12 tours
- U13 : Départ à 11h30, pour 4 tours

Petit circuit (960m) :

- U11 : Départ à 12h45 , pour 7 tours
- U9 : Départ à 13h10 , pour 4 tours
- U7 : Départ à 13h10 , pour 1 tour

- ◆ Sprint individuels chronométrés de U7 à U15 :
De 14h à 15h45 sur la Rue des Roitelets (montée du Collège Cassin)

Route

Piste

Cyclo-cross

Les plans des parcours sont disponibles en annexes de ce règlement.
Départ et arrivée des courses sur route devant le collège René Cassin

3. Remise des récompenses :

La remise des prix aura lieu à partir de 10h15* pour les U17, 15h45/16h* pour les École de cyclisme, face au collège Cassin sur le podium, ou sous le préau du collège Cassin selon la météo.

*** horaires indicatifs, qui peuvent être amenés à évoluer selon le retard pris.**

4. Épreuve d'agilité :

2 parcours seront proposés :

1 pour les catégories U15/U13 et 1 pour les catégories U7/U9/U11, avec différentes adaptations selon les catégories.

Toutes les pénalités seront de 5 secondes, avec un maximum de 30s de pénalités.

5. Épreuve "sprint chronométré" :

Départ du bas de la Rue des Roitelets, et arrivée sur la ligne devant le podium au Collège Cassin.

Les distances évolueront selon les catégories.

Le départ sera tenu, sprint individuel.

Le classement s'effectuera au temps, chronométrage via une cellule.

Tous les coureurs devront être présents au moins 20 min avant le début de leur épreuve "sprint" pour l'appel et la mise en ligne, afin de ne pas perdre de temps.

6. Épreuve route :

Les courses se disputeront en circuit, circuit de 2,4kms pour les catégories U17, U15 et U13, et sur un circuit de 960m pour les autres catégories.

La réglementation FFC s'applique.

Pour les catégories de U9 à U15, à chaque tour, des points seront attribués pour le classement du Prix de la Montagne du Challenge BFC Route.

Pour les U13 et U15, ces points seront attribués au sommet de la côte du cimetière, pour les catégories U9 et U11, les points seront attribués sur la ligne d'arrivée.

Points à chaque passage : les 3 premiers marquent 5 / 3 / 1 points à chaque tour.

Route

Piste

Cyclo-cross

7. Classement général :

Le classement général de la journée pour les catégories Ecole de Cyclisme (U7 à U15), se fera par addition des places obtenues par chacun des coureurs sur chacune des 3 épreuves (route, agilité et sprint).

Un coureur ne participant pas à une des épreuves (route, agilité ou sprint), se verra attribuer sur cette épreuve la place de dernier (nombre total de participant à l'épreuve +1).

Le vainqueur du classement général sera donc le coureur ayant obtenu le moins de points possible au classement général.

8. Sécurité :

Le parcours sera protégé par la présence de signaleurs sur la plupart des intersections du circuit et sur les points dangereux.

La circulation sera autorisée uniquement dans le sens de la course, et en respectant les consignes des signaleurs afin de ne pas gêner la progression des compétiteurs durant les horaires des épreuves, des déviations seront mises en place.

Des barrières de protection seront placées sur 50 mètres de chaque côté de la ligne d'arrivée.

Le casque et le port des gants sont obligatoires pour tous les compétiteurs.

Chaque coureur après son arrivée devra immédiatement quitter la chaussée ou boucler un nouveau tour pour éviter tout incident avec les autres arrivants.

Pour l'épreuve de sprint (CVJ), le retour des coureurs devra s'effectuer par le côté balisé de la chaussée.

En dehors de la course, lors des reconnaissances, le code de la route s'applique.

Le circuit sera fermé à la circulation 30min avant le départ de chaque course

9. Responsabilités :

Chaque participant confirme être assuré en Responsabilité Civile et accidents et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. De ce fait, l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol ou dégât.



ROUE D'OR NOIDANS

Club labellisé École de Vélo

Route

Piste

Cyclo-cross

10. Fair-Play :

La compétition doit se dérouler dans une ambiance conviviale. Toute entorse au règlement, mais également à celui du bon esprit de participation sera sanctionné par une élimination immédiate sur décision du Président de l'Organisation, sans appel possible et sans remboursement des frais d'inscriptions.

11. Sécurité sanitaire :

Chaque participant, staff, bénévole, arbitre, s'engage à respecter les règles sanitaires qui pourraient être mises en place au moment de la manifestation (arrêté préfectoral ou municipal).

Une communication sera faite sur les réseaux sociaux de Roue d'Or Noidans et sur notre site web pour vous informer des règles en vigueur le jour de la manifestation.

Le Président,
Enzo FIGUEIRA

ROUE D'OR NOIDANS

Complexe sportif René Billet

rue du Stade

70000 NOIDANS-LÈS-VESOUL

Siret N° 490 232 832 00017

Route

Piste

Cyclo-cross

HORAIRES DES ÉPREUVES

Catégorie	Contrôle braquet	Epreuve route	Epreuve agilité	Epreuve sprint	Remise des prix
U7		13H10 - 13H30	11H30	14H - 15H30	15H45 - 16H30
U9		13H10 - 13H30	11H30	Ordre de passage : U13 ; U15 ; U11 ; U9 ; U7.	
U11		12H45 - 13H10	10H15		
U13		11H30 - 12H30	10H15		
U15		10H30 - 11H30	12H30		
U17		9H - 10H30			10H45

POUR RAPPEL :

- 1. Les horaires sont à titre indicatif, et peuvent varier selon le retard pris sur les épreuves !**
2. Chaque coureur doit être prêt et présent à proximité de la zone de départ de son épreuve 10 à 15 min avant le début de l'épreuve.
3. Dès la fin de son épreuve, le coureur ou un de ses accompagnateurs va rendre le dossard à l'espace permanence où il a été prélevé.

Appel aux clubs pour une aide :

- A l'arbitrage de l'agilité
- Pour les points du GPM sur la course sur route